

L2 – S4 ESPM : FPS413AM
Anglais (lecture)

Champ d'enseignement (cochez le champ d'enseignement relatif à l'enseignement)

CMP	SHS	PHY	BMC	MNG	ENS	APA	ERG	PPP	APSA	OUT
										X

Année et semestre d'étude (cochez l'année et le semestre relatifs à l'enseignement)

Licence 1 TC		Licence 2 TC	Licence 2 EM		Licence 3 EM PCL		Licence 3 EM PE		Licence 3 APAS			Licence 3 ESPM			Licence 3 MS			Licence 3 GDOSSL	
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S4	S5	S6	S5	S6	
											X								

Nature et volume du cours (renseignez le nombre d'heures ou de semaines de stage relatifs à l'enseignement)

Cours magistral	Travaux dirigés	Travaux Pratiques	Travail Personnel Etudiant	Stage
h	20 h	h	h	semaines

Objectifs de l'enseignement (précisez en quelques lignes les notions abordées, les connaissances et/ou compétences visées par l'enseignement)

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à la lecture d'articles scientifiques écrits en anglais.
- méthodologie : l'écriture et la rédaction de parties d'articles
- développement des compétences linguistiques écrites.

Mots-clés

articles scientifiques ; introduction ; sciences ; ingénierie

Lien théorie – Pratiques (Activités physiques, sport, mouvement) (précisez en quelques lignes l'apport de cet enseignement dans la compréhension intégrée des liens entre théorie et pratique)

- approches en anglais des thématiques disciplinaires traitées dans les autres champs des ESPM : lecture de textes fondamentaux.

Positionnement du cours dans le diplôme. Expliquez le positionnement de ce cours par rapport aux cours du même champ dans les années antérieures et/ou ultérieures du diplôme

après un cours général sur différentes pratiques sportives (S3), premier cours d'anglais intégrant les thématiques et les besoins rédactionnels de la filière.

Modalités d'évaluation envisagées :

CC 40 % et CF 60 % : un écrit d'une heure

Plan de cours :

- étude d'extraits d'articles scientifiques
- méthodologie : des conseils pour la rédaction d'une introduction (texte)
- rédaction

Bibliographie indicative :

à définir par l'enseignant, au besoin.